

tenue sous la présidence de Monsieur Vennégues, assisté(e)
de Madame Pellerin et Monsieur Desbourdes, Conseillers
En présence de Monsieur Martin, Rapporteur public
Madame Le Vaillant, Greffière

09 heures 45

01)	DOSSIER N° 2304568	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Vennégues
Titre de l'affaire	demandent d'annuler la décision du 11 juillet 2023 du vice-président du conseil régional de Bretagne refusant la création d'un accès de car scolaire desservant les hameaux de Vieux Bourg, Kervallant, Guernévez et Nonnat	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur et Madame	EBC AVOCATS (Cour)
Défendeur	REGION BRETAGNE	SELARL ARES
02)	DOSSIER N° 2402967	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	demandent d'annuler l'arrêté n° PC3528823A0144 du 17 novembre 2023 par lequel le maire de Saint-Malo a accordé un permis de construire pour la démolition d'un commerce, la réhabilitation et construction de 8 logements collectifs et la construction de 18 logements collectifs à l'angle de la rue Pierre Beugeard et de la rue de la Croix Beugeard, ainsi que les décisions de rejets de leurs recours gracieux	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	CABINET BUSSON
	Monsieur et Madame	CABINET BUSSON
Défendeur	Monsieur	CABINET BUSSON
	COMMUNE DE SAINT-MALO	CABINET D'AVOCATS COUDRAY
	SNC LA FLOURIE	SELARL ARES

09 heures 45

03)	DOSSIER N° 2302146	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision implicite du 12 février 2023 de l'Agence nationale de l'habitat rejetant son recours gracieux contre la décision du 31 janvier 2022 décidant du retrait partiel de la subvention MaPrimeRénov' préalablement accordée par décision du 16 juillet 2021	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
Défendeur	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANH)	SOCIETE D'AVOCATS SEBAN & ASSOCIES
04)	DOSSIER N° 2302956	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision implicite du 26 mai 2023 de l'Agence nationale de l'habitat rejetant son recours gracieux contre la décision du 7 février 2023 d'attribution de la subvention MaPrimeRénov' après réexamen de sa demande	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANH)	SOCIETE D'AVOCATS SEBAN & ASSOCIES
05)	DOSSIER N° 2204712	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	demande d'annuler l'arrêté n° DP0352432200029 du 19 juillet 2022 par lequel le maire de la commune de Romagné ne s'est pas opposé à la déclaration préalable présentée pour l'implantation d'un relais de radiotéléphonie sur un terrain situé ZA des Estuaires	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SARL ROSEC MACONNERIE	SOCIETE D'AVOCATS LBP (Cour)
Défendeur	SOCIETE PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES	Maître HAMRI Karim (Cour)
	COMMUNE DE ROMAGNE	CABINET D'AVOCATS COUDRAY
Intervenant	SOCIETE BOUYGUES TELECOM	Maître HAMRI Karim (Cour)

Arrêté le 16/10/2025
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Vennégues, assisté(e)
de Madame Pellerin et Monsieur Desbourdes, Conseillers
En présence de Monsieur Martin, Rapporteur public
Madame Le Vaillant, Greffière

10 heures 20

01)	DOSSIER N° 2306702	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision du 28 mars 2023 de l'Agence nationale de l'habitat rejetant son engagement pour l'octroi de la prime de transition énergétique MaPrimeRénov' et la décision implicite du 2 octobre 2023 de rejet de son recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANH)	URSO AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2300227	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision du 15 novembre 2022 du préfet d'Ille-et-Vilaine lui refusant l'agrément régional d'association de protection de l'environnement et de lui accorder l'agrément	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COLLECTIF DE SOUTIEN AUX VICTIMES DES PESTICIDES DE L'OUEST	SOCIETE D'AVOCATS TEISSONNIERE TOPALOFF LAFFORGUE
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	ANDREU ASSOCIES
03)	DOSSIER N° 2202024	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	demande d'annuler l'arrêté n° PC2221122C0001 du 18 février 2022 par lequel la maire de la commune de Ploubezre a refusé d'accorder un permis de construire une piscine couverte sur un terrain situé *	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	CABINET SAOUT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE PLOUBEZRE	ASTENN AVOCATS

10 heures 20

04)	DOSSIER N° 2301602	RAPPORTEUR: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	demande d'annuler l'arrêté n° DP2219822C0115 du 23 janvier 2023 par lequel le maire de la commune de Pleumeur-Bodou s'est opposé à la déclaration préalable pour la construction d'une annexe (atelier et rangement) sur un terrain sis * Gweradur Vraz	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS PAUL-AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE PLEUMEUR-BODOU	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
05)	DOSSIER N° 2300835	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	demande d'annuler l'arrêté n° PA3509322A0004 du 14 septembre 2022 par lequel le maire de Dinard a accordé un permis d'aménager valant démolition pour la réalisation d'un lotissement de 2 lots (habitation) et la démolition d'un garage sis rue du Val Porée ainsi que la décision du 21 novembre 2022 portant rejet du recours gracieux	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître LE DANTEC Marie (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE DINARD	SELARL ARES (Cour)
	Monsieur	
Arrêté le 16/10/2025		
Le président du tribunal		

tenue sous la présidence de Monsieur Vennégues, assisté(e)
de Madame Pellerin et Monsieur Desbourdes, Conseillers
En présence de Monsieur Martin, Rapporteur public
Madame Le Vaillant, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2303118	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision implicite du 2 juillet 2023 de l'Agence nationale de l'habitat rejetant son recours gracieux contre la décision de rejet d'attribution de la prime de transition écologique MaPrimeRénov'	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANH)	
02)	DOSSIER N° 2303785	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision implicite du 17 juin 2023 de l'Agence nationale de l'habitat rejetant son recours gracieux contre la décision du 14 septembre 2021 de retrait total de la prime de transition écologique MaPrimeRénov'	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	
Défendeur	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANH)	
03)	DOSSIER N° 2305547	RAPPORTEUR: Monsieur William Desbourdes
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision du 31 mai 2023 de l'Agence nationale de l'habitat de retrait de la subvention MaPrimeRénov'	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANH)	

11 heures 00

04)	DOSSIER N° 2303039	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision du 18 novembre 2022 de l'Agence nationale de l'habitat portant rejet d'attribution de la subvention " MaPrimeRénov' » et la décision portant rejet implicite de son recours administratif préalable obligatoire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANH)	
05)	DOSSIER N° 2302149	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision du 13 octobre 2022 de l'Agence nationale de l'habitat portant refus d'attribution de la subvention MaPrimeRénov' et la décision du 14 février 2023 portant rejet implicite de son recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	
Défendeur	AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANH)	
06)	DOSSIER N° 2501409	RAPPORTEURE: Madame Caroline Pellerin
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision du 19 septembre 2024 du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Rennes portant rejet d'attribution d'une bourse d'étude pour l'année universitaire 2024-2025 et la décision du 13 janvier 2025 rejetant son recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	

11 heures 00

07)	DOSSIER N° 2401719	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre Vennégues
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire demande d'annuler l'état exécutoire du 26 mars 2024 émis à la demande du collège de Mescoat concernant le paiement des frais de demi-pension du collège de son enfant

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur

Défendeur

COLLÈGE DE MESCOAT

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU
FINISTERE

Arrêté le 16/10/2025

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Vennégues, assisté(e)
de Madame Pellerin et Madame Plumerault, Conseillères
En présence de Monsieur Martin, Rapporteur public
Madame Le Vaillant, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2103334	RAPPORTEURE: Madame Fabienne Plumerault
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire demande d'annuler la décision de résiliation du 26 avril 2021 portant sur le lot n° 5 dédié au lot bardage concernant les travaux de construction d'une salle omnisport à Rosporden

Nom des parties

Demandeur SOCIETE BATI-MONTE

Défendeur COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CONCARNEAU-CORNOUAILLE
SELARL MICHOT ARCHITECTES

Représentants des parties

Maître METAIS-MOURIES Anne-Charlotte

SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR

Arrêté le 16/10/2025

Le président du tribunal